

PMA : lettre ouverte aux sénateurs

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 03 février 2021

Source [Le Salon Beige] Olivier Pirra, Délégué régional de VIA La voie du peuple, et Catherine Bolze, Conseillère régionale et Déléguée départementale VIA 38, ont publié une lettre ouverte « *Est-ce bien ce monde que vous voulez pour demain ?* » envoyée aux sénateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes concernant le projet de loi de bioéthique qu'ils vont discuter à partir d'aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs les Sénateurs,

A partir du 2 février, vous allez procéder à la discussion en deuxième lecture publique du texte 281 adopté par la Commission spéciale du Sénat et déposé ce 19 janvier 2021.

Les députés ont-ils pris la mesure de ce qu'ils ont voté ?

- Ouverture de la technique de la PMA aux femmes seules ou en couple, mais aussi aux couples homme/femme fertiles, le tout financé à 100% par la sécurité sociale.
- Ouverture à la création des embryons transgéniques ou chimériques par l'abrogation de l'interdiction actuelle.
- Autorisation de l'avortement jusqu'à la veille de la naissance au motif de « détresse psychosociale » de la mère, motif suffisamment flou pour en clair légaliser l'avortement jusqu'au terme de la grossesse.

La PMA est un marché très lucratif, évalué à 45 milliards d'euros pour 2025, poussé par des intérêts peu regardant sur l'éthique et l'attention aux plus faibles. Dans le contexte sanitaire actuel de saturation du système hospitalier, d'envolée de la dette publique, l'argent public doit-il servir à financer la fabrication d'enfants orphelins de père ? Faut-il créer un business de la procréation ?

Adossé aux techniques transgéniques, ce marché permettra de choisir son enfant sur catalogue : sexe, couleur de peau, yeux, taille, voire QI... C'est objectivement une prouesse technologique. Mais **un grand pas vers l'eugénisme est-il un progrès pour l'Humanité ?**

De plus, ces manipulations génétiques n'auront-elles aucun effet imprévisible, tant pour les enfants eux-mêmes que pour leur descendance ? Personne n'est en mesure de l'assurer aujourd'hui. Le principe de précaution dont on nous parle souvent ne devrait-il pas s'imposer dans le domaine si sensible du vivant ?

Il paraît également plus simple d'offrir l'avortement comme réponse à la « détresse psychosociale » d'une femme, plutôt que de mettre en œuvre une politique d'accompagnement, en recherchant avec elle des solutions porteuses d'avenir. Mais **où est alors le progrès social ?** Comment ignorer les conséquences à

moyen et long terme d'une politique du tout avortement sur les femmes elles-mêmes, sur la société par le non-renouvellement des générations ?

Ce projet de loi organise une rupture anthropologique sans précédent dans l'histoire de l'Humanité. Il nous fait passer de la procréation humaine à la production d'humains, en faisant de l'enfant à naître un produit des technologies scientifiques, sur le mode du meilleur des mondes d'Aldous Huxley : est-ce bien ce monde que vous voulez pour demain ?

Pour ces raisons, VIA La voie du peuple demande le retrait pur et simple de ce projet de loi et nous appelons de nos vœux que vous rejetiez ce texte.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, l'assurance de nos sentiments respectueux.